

Se connecter à l'intranet de CCA
Se connecter au site internet de CCA



📌 Fonds COVID-Résistance Bretagne : entreprises, associations : déposez votre demande !

La crise sanitaire liée au COVID-19 a engendré une crise économique sans précédent dont l'ampleur est encore difficilement mesurable. Afin de soutenir les entreprises dans ce contexte exceptionnel, l'Etat et les collectivités ont rapidement déployé un...

[Lire la suite](#)



📌 Concarneau : distribution des bacs de tri

Une campagne de porte-à-porte sur la commune de Concarneau va démarrer en mai 2020 pour doter les...

[Lire la suite](#)



📌 11 mai 2020 : Bus Coralie, fonctionnement du réseau

Dans le cadre de la démarche de déconfinement, le réseau de transport Coralie va progressivement revenir à un...

[Lire la suite](#)

Quel visage, demain, pour l'hôpital public ?

La crise sanitaire peut-elle aider à refonder l'hôpital public ? Pressé par des personnels hospitaliers qui ont beaucoup donné, le gouvernement accélère le pas. La liste des chantiers à engager est longue.

Presto. Le gouvernement accélère la cadence dans la refonte de l'hôpital public. Sentant la grogne enfler à l'hôpital au sein d'équipes de praticiens éreintés, il a annoncé, en fin de semaine, le lancement d'un Ségur de la santé, du nom de l'avenue où est implanté le ministère. Le 25 mai, les partenaires sociaux ont rendez-vous au ministère. Avant la présentation d'un plan cet été.

Des mois, des années que les personnels hospitaliers réclament, à cor et à cri, des moyens pour l'hôpital public. Emmanuel Macron a été contraint de reconnaître une « erreur dans la stratégie annoncée il y a deux ans » : « On a collectivement mal conçu le système en le surrégulant par le budgétaire et l'activité, et en le mettant sous stress avec de mauvais indicateurs. » Une référence à la tarification à l'activité (la fameuse T2A) et aux taux d'occupation des lits, critères utilisés comme outils de gestion des hôpitaux et conspués par les personnels.

« Il faut partir d'une logique sanitaire et non plus d'une logique budgétaire », a encore dit le président Macron. « Sortir du dogme de la fermeture de lits », a abordé dans la foulée Olivier Véran, médecin hospitalier de profession. « J'ai connu les brancards dans les couloirs, ce

n'est plus acceptable », a-t-il confié au *Journal du dimanche*.

Concrètement, l'exécutif a énoncé les quatre piliers de son plan pour l'hôpital : une hausse des rémunérations « au-delà des primes », un « plan d'investissement ambitieux » dans les bâtiments et le matériel, une gouvernance plus souple, et une nouvelle organisation du système de santé basée sur le territoire. Olivier Véran évoque également une révision du temps de travail : ceux qui le souhaitent pourront travailler « davantage et augmenter leur rémunération ». Ce qui ne veut pas dire « déréglementer », a-t-il assuré.

La question des effectifs

Du miel pour les organisations syndicales et les collectifs ? Tous restent sur leur garde. « Les hausses de rémunérations, notamment des infirmières et aides-soignantes, qui sont la priorité, ne suffiront pas », prévient Philippe Bizouan, anesthésiste-réanimateur en chirurgie cardiaque à l'hôpital Laënnec à Nantes et représentant du Collectif interhospitaliers (CIH). Il faut davantage de bras, pour de meilleures conditions de travail et « une meilleure reconnaissance » du travail.

Plus de bras ? C'est aussi ce que réclame la CGT santé, majoritaire au

sein de la fonction publique hospitalière. « On n'entend pas le gouvernement sur cette question pourtant majeure des effectifs », s'agace Murielle Stivala, secrétaire générale. « Recruter », plaide-t-elle, et pour donner envie, « reconsidérer les salaires ». Rompre, aussi, avec les fermetures de lits, dont on a mesuré les dégâts au cours de la crise.

Aussi ? Moins de bureaucratie. « On doit sortir des tableaux Excel, des actes à coder », explique Philippe Bizouan. Sortir de « la performance, ne plus courir après l'acte pour retrouver le sens du soin ». Et donc repenser le financement de l'hôpital.

Côté gouvernance, les personnels du Collectif interhospitaliers rêvent d'une cogestion qui associerait personnels médicaux et non-médicaux (infirmiers, kinés, psychologues, etc.), direction et usagers. « Les citoyens aussi doivent s'engager dans cet hôpital du futur », estime le praticien hospitalier. « On en marse des annonces qu'on découvre dans la presse. On veut que le gouvernement s'engage », tance encore Murielle Stivala, dont le syndicat appelle, avec onze autres organisations ou collectifs, dont le CIH, à une mobilisation le 16 juin. « dans le respect des restrictions imposées ».

Carine JANIN.

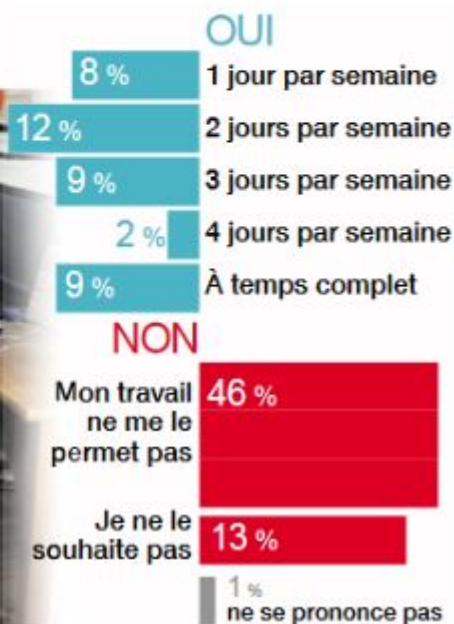


Une infirmière s'équipe du masque de chez Decathlon avant de rentrer dans la chambre d'un patient, au service des urgences à la Cavale Blanche, à Brest, le 15 mai. (Photo: Yves Marie Guennep, Ouest-France)

Le télétravail séduit ceux qui y ont goûté

L'expérience du travail à la maison durant le confinement semble avoir convaincu les salariés. Encore faut-il pouvoir en bénéficier.

Souhaitez-vous exercer une partie de votre activité en télétravail ?



Sondage OpinionWay-Square pour « Les Échos » et Radio Classique, réalisé les 13 et 14 mai.

Question posée uniquement aux actifs en poste.

Ouest-France

Six Français sur dix ont travaillé durant le confinement, selon un sondage OpinionWay-Square pour *Les Échos* et *Radio Classique*. Parmi eux, plus de la moitié sont venus dans leur entreprise. Seuls 27 % des actifs en poste étaient en télétravail. Avec des différences importantes selon les milieux. Quand 38 % des catégories socioprofessionnelles dites supérieures ont pu en bénéficier, le chiffre tombe à 16 % dans les catégories

populaires.

Pour les concernés, l'expérience a été bien vécue (huit sur dix aimeraient la renouveler). De façon générale, 40 % des personnes en poste voudraient pouvoir exercer à l'avenir, au moins en partie, leur activité à distance. En particulier les femmes. Finalement, seuls 13 % des actifs sont réfractaires. Pour les autres, le métier ne le permet pas.

Aline GÉRARD.

Le Defigena poursuit la lutte contre la mucoviscidose

Concarneau — Virginie Lucas, Concarnoise très investie dans le Defigena, en présente la dixième édition virtuelle. L'événement poursuit la lutte contre la mucoviscidose malgré le Covid-19.

Atteinte de la mucoviscidose dès l'âge de 6 ans, Virginie Lucas, originaire de Lorient et amoureuse de la Bretagne, est une battante que rien ne peut arrêter. Aujourd'hui, à 46 ans, elle est infirmière auprès de personnes dialysées et apporte sa fraîcheur aux patients. « Cette maladie était très peu connue dans mon enfance. Mes parents ont eu pour consigne de profiter un maximum de moi car je devais vivre peu de temps et avec d'énormes contraintes », raconte-t-elle.

« C'était une maladie de l'enfant à diagnostic vital, engagé à court terme. Je suis donc très concernée par l'évolution des traitements pour la prise en charge de cette maladie. C'est aussi pour cela que Defigena m'est cher, indique-t-elle. Grâce à la recherche, aux soins, aux traitements, la mucoviscidose est devenue une maladie de l'adulte avec laquelle on peut espérer avoir une vie, compliquée certes, mais longue et heureuse aussi. »

« Mon métier, c'est mon équilibre »

Passionnée par son métier, elle travaille avec empathie et compréhension. « J'essaie d'être l'infirmière que je souhaiterais avoir lorsque je reçois des soins hospitaliers. Mon métier, c'est mon équilibre. Je me soigne, moralement, en prenant soin des autres. »

Malgré la crise sanitaire, le challenge Defigena, qui fête cette année sa dixième édition, aura lieu mais virtuellement. À la place de la course traditionnelle à l'île-Tudy, toute l'équipe bénévole reste mobilisée pour soutenir



Virginie Lucas apporte beaucoup aux patients et à l'événement Defigena depuis plusieurs années.

Photo : Ouest-France

la recherche et relever le défi contre la mucoviscidose. L'objectif ? Proposer à tous et à l'échelle nationale, deux actions sous l'impulsion d'Eric Stenou, co-organisateur de l'événement.

« Jusqu'au 31 mai, il est possible de s'inscrire et de financer la recherche en participant à notre cagnotte en ligne sur Helloasso, en y reversant les 7 € de participation habituelle au Defigena, ou plus pour les gens qui le souhaitent, ajoute Virginie. Nos partenaires Verlingue et Génération

reverseront 10 € supplémentaires par participant sur la plateforme. »

La seconde action est de devenir ambassadeur de Defigena en allant sur la page Facebook et d'ajouter le décor aux couleurs de l'événement sur sa photo de profil et en se prenant en photo ou en vidéo avec son maillot Defigena pour les habitués, ou un T-shirt bleu turquoise pour les autres. « L'idée est de faire du sport, courir ou marcher, afin qu'une vague bleue déferle sur le Net et faire parler de la maladie », insiste Virginie Lucas.

La cagnotte a déjà atteint 1 300 €. En 2019, 30 000 € avaient été récoltés grâce à 1 550 participants à la course et à la marche. « Les dons sont entièrement reversés au laboratoire Inserm de recherche du Professeur Claude Férec, basé à Brest, et permettent de continuer à investir dans du matériel et de financer chaque année un poste de chercheur docteur. »

Une campagne en soutien à l'activité locale

Concarneau — La Ville a lancé, hier, une campagne pour inciter à consommer local. Une autre suivra pour relancer le tourisme.



Commerçants et élus lors du lancement de la campagne en soutien à l'activité locale.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis ce mardi et pendant quinze jours, la Ville de Concarneau déploie vingt-six affiches de sensibilisation. On y retrouve des portraits d'artisans et de commerçants concarnois touchés par la situation économique. La Ville travaille à cette campagne de soutien depuis plusieurs semaines. « L'objectif est d'encourager chaque habitant à consommer en priorité auprès de professionnels locaux et de faire redémarrer l'activité économique au plus vite », insiste François Besombes, adjoint au développement économique et à la communication.

« Ils travaillent ici, j'achète ici »

Au total, douze professionnels ont été sélectionnés, sept femmes et cinq hommes, pour devenir les ambassadeurs de cette cause. « Ces personnes ont été choisies en fonction de la diversité des métiers et de la couverture géographique », précise l'élu. De la boulangère de Lanriec, en passant par l'épicier du Rouz ou encore par l'électricien, tous se ras-

semblent autour d'un même slogan : « Ils travaillent ici, j'achète ici, soutenons l'activité locale. »

Le secteur du tourisme est lui aussi au cœur des préoccupations. La Ville a d'ores et déjà programmé une campagne de communication touristique qui commencera début juillet. « 120 visuels sur Concarneau seront affichés dans cinq villes de l'Ouest : à Rennes, Nantes, Brest, Vannes et Lorient », indique François Besombes. Cette campagne intervient généralement dès le mois d'avril. Cette année, « on la positionne à partir de juillet tout en sachant qu'il s'agira davantage d'un tourisme de proximité ».

Enfin, bonne nouvelle pour les habitants et les visiteurs. Les parkings ordinairement payants l'été, à l'instar du parking de la Criée, seront cette année gratuits et en zone bleue. « Ce qui permettra une rotation en journée et plus d'accessibilité pour les personnes », ajoute l'élu. La durée de l'horaire est encore en discussion.

Timothy GAINOUX.

Mathieu Mennad quitte Pont-Aven pour Lorient

Pont-Aven — Après cinq ans en poste, le Directeur général des services de la commune aborde une autre étape de son parcours professionnel. Il a pris ses nouvelles fonctions à Lorient.

« Vous allez passer de 34 agents municipaux à 1 500. » Jean-Marie Leuret, maire, évoque le nombre d'employés communaux que Mathieu Mennad va désormais avoir en charge dans sa fonction de responsable de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences de la ville de Lorient.

Mais pour ce moment de séparation dans des circonstances si spéciales, au beau milieu de la cour de la mairie, sans pot de départ, pupitre ni discours, il n'est pas question que de chiffres, loin de là. Les élus présents saluent l'homme et l'administrateur dont la complicité n'a pas faibli au cours des cinq ans passés au service de Pont-Aven.

« Un collègue bienveillant »

« Nous avons pleinement profité de votre savoir et de votre compétence », a souligné le maire. Propos que conseillers et adjoints, réunis pour l'occasion, ont confirmé chacun à leur manière. « Cela a été un honneur pour moi de découvrir cette fonction auprès de vous, a déclaré l'intéressé. Il est rare de voir des élus impliqués, à l'écoute, sans jeux d'ego entre eux



Situation atypique pour un départ, mais chaleureuse et placée sous le signe de la gratitude mutuelle.

(PHOTO : OUEST FINANCE)

ni vis-à-vis du pouvoir. J'ai aussi pu compter sur une équipe de collègues prêts à s'investir au service de la commune.»

Même si la voix a conservé un débit régulier, l'émotion est bien présente, et Mathieu Mennad a fini ainsi : « Je

vous remercie pour votre confiance et pour le respect que vous témoignez aux agents de manière désintéressée. En plus, je reçois un cadeau ! Vraiment il ne fallait pas.»

Le cadeau en question est une trottinette électrique destinée « à accom-

pagner vos déplacements désormais urbains et éviter les problèmes de stationnement », a plaisanté Solange Petit, adjointe à l'urbanisme, qui a remis en même temps une carte signée par tous les participants.

Du côté des agents, Anne Peynot, responsable enfance, jeunesse et vie associative à la mairie, recrutée par Mathieu Mennad, comme ses collègues Yann Poignonec des services techniques et Katie Michelet, en charge du CCAS, confie : « J'ai eu beaucoup de chance de découvrir l'engagement pour le service public à travers les yeux de Mathieu Mennad, moi qui venais du privé. C'est un collègue bienveillant, avec des projets et des exigences, ce qui a tendance à tirer une équipe vers le haut. On peut compter sur lui et c'était vraiment agréable de travailler avec un tel professionnel. »

Afin d'accompagner la situation jusqu'au bout en cette période inédite, le DGS partant n'a pas profité des congés auxquels il pouvait prétendre et a pris ses fonctions à Lorient dès lundi. Son successeur doit arriver au mois d'août.

Articles issus du Télégramme

COVID-19, les indicateurs

En Bretagne

le 19 mai, à 16 h

249 patients hospitalisés

dont **26** en réanimation

- 3 en 24 h

2 675 cas confirmés*

+ 2 en 24 h

239 décès dus au virus

+ 0 en 24 h

- 6 en 24 h



1 034 retours à domicile + 11 en 24 h

*: 197 personnes ne résidant pas en Bretagne ou dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Source : ARS

En France

le 19 mai, à 20 h

18 468 patients hospitalisés

dont **1 894** en réanimation

- 104 en 24 h

143 427 cas confirmés

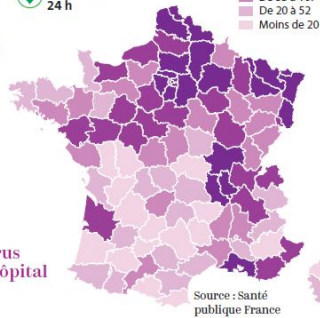
+ 524 en 24 h

28 022 décès dus au virus dont 17 714 à l'hôpital

- 217 en 24 h

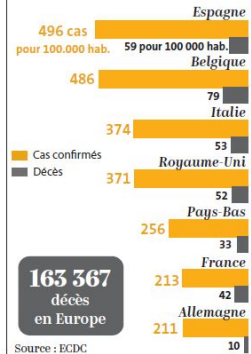
Hospitalisations

- De 179 à 1 411
- De 108 à 178
- De 53 à 107
- De 20 à 52
- Moins de 20



En Europe

Pour 100.000 hab., le 19 mai, à 10 h



Pourquoi certaines plages bretonnes vont devoir fermer

L'ouverture des plages bretonnes, acquise de haute lutte, va-t-elle se solder par une marche arrière toute ? L'afflux de promeneurs et le non-respect des consignes, le week-end dernier, a déjà conduit le maire d'Erdeven (56) à refermer son rivage, pour ce pont de l'Ascension. D'autres communes du Morbihan pourraient lui emboîter le pas.

1 La plage de Kerhilio, à Erdeven, fermée les quatre prochains jours

Le maire, Dominique Riguidel, ne veut pas revoir les débordements des derniers jours. Il préfère anticiper avant le gros week-end qui se profile. La plage de Kerhilio avait fait l'objet d'une demande de dérogation pour bénéficier de l'option deux, celle qui autorise l'ouverture d'une « plage dynamique ». « Il était entendu qu'une surveillance visuelle serait assurée par une équipe d'ambassadeurs de « bonne conduite » rappelant les consignes de distanciation et les gestes barrières élémentaires. » Mais, à l'ouverture, le week-end dernier, tout ne s'est pas déroulé comme prévu. Non seulement les plages ont



Les promeneurs dynamiques du week-end dernier, à Erdeven, ont laissé place, à la faveur du début de semaine plus chaud et ensoleillé, à un nombre grandissant de personnes statiques sur leurs serviettes. Photo Jean-Yves Collin

été prises d'assaut mais « la gestion des chiens a été très compliquée, pour ne pas dire impossible », déplore Dominique Riguidel. « Dès qu'ils étaient empêchés de rentrer par un accès, un autre chemin moins surveillé était emprunté. » Quant à leurs maîtres : « Beaucoup n'en faisaient qu'à leur guise avec des remarques très désobligeantes ».

Résultat : « L'ensemble du littoral de la commune d'Étel a été envahi par une population irresponsable ignorant les secteurs sensibles, négligeant la nidification récente et la biodiversité en général ». Dominique Riguidel est amer : « J'espère que ce week-end n'a pas réduit à néant ces

« J'espère que ce week-end n'a pas réduit à néant ces deux mois qui ont, au moins, profité à la nature ».

DOMINIQUE RIGUIDEL
MAIRE D'ERDEVEN

deux mois qui ont, au moins, profité à la nature », émet-il, alors que, dans le Finistère voisin, l'accès à l'intégralité des plages de l'archipel des Glénan a été temporairement suspendu pour protéger la nidification des oiseaux. L'édile d'Erdeven considère ne plus être « en capacité de surveiller efficacement les plages de la commune ». Eceuré de pénaliser ses administrés, il a décidé de surseoir à la dérogation obtenue, de ce mercredi, 20 h, jusqu'à lundi, 8 h.

2 Trop d'incivilités sur la presqu'île de Rhuy...

« Si ça continue, on va fermer ! », pré-

viennent, de leur côté, les maires de la presqu'île de Rhuy (56), déplorant : « Il y a 5 % des gens qui pensent avoir tous les droits et qui ne respectent pas les conditions d'accès aux plages. Si le week-end de l'Ascension se passe mal, dans quatre jours, on ferme ».

À Arzon, comme à Saint-Gildas de Rhuy, les restrictions d'accès aux plages imposées par un arrêté préfectoral ne sont pas toujours respectées. Dans cette dernière commune, le maire, Alain Layec, a fait le tour des serviettes, mardi, plage des Covellins, pour demander aux baigneurs qui y étaient allongés de l'aider à maintenir la plage ouverte en respectant les consignes, « sinon le préfet referme lundi », informe-t-il.

Le maire de Damgan, Jean-Marie Labesse, a, lui, déjà quasiment le doigt sur l'arrêté de fermeture. « Les gens s'assoient sur leurs serviettes, pique-niquent, emmènent leurs chiens. On a eu des barrières enlevées. On se fait parfois incendier. » Sans compter les campings, « se garent comme ils peuvent » le long des plages.

3 Les gendarmes veillent à a grain

La règle des 100 km autour du domicile est, elle aussi, largement contournée... et verbalisée, moyennant une amende de 135 euros. Des PV qui ont plu, le week-end dernier déjà, dans le Finistère. Dans ce département, le préfet, Pascal Lelarge, a appelé à la vigilance et averti : « Les forces de sécurité intérieure continueront à être fortement présentes sur le terrain au cours des deux prochaines semaines ».

Municipales en juin : le « oui mais » des scientifiques

Le Conseil scientifique ne s'oppose pas à la tenue du second tour des élections municipales en juin mais a assorti son avis, rendu public mardi, de vives réserves qui doivent tenir compte de la situation épidémique.

● Le Conseil scientifique n'est pas opposé à la tenue du second tour des municipales en juin, mais juge nécessaire une nouvelle évaluation des conditions sanitaires quinze jours avant la date retenue du scrutin. Alors que la loi déclarant l'état d'urgence sanitaire fixe l'échéance d'un report du second tour à fin juin, le Conseil juge qu'il est « possible et nécessaire de sécuriser les opérations électorales proprement dites afin de réduire les risques qui leur sont associés ».



Photo AFP

Si ce second tour, qui concerne environ 5 000 communes, ne pouvait être organisé à cette échéance, il faudrait alors reprogrammer l'intégralité du scrutin dans ces villes. Or, alors que le virus pourrait continuer de circuler à l'automne, « d'un point de vue sanitaire, la tenue d'un seul tour de scrutin plutôt que deux, indépen-

damment des dates retenues, est de nature à réduire les risques sanitaires », note le Conseil scientifique.

Campagne « profondément modifiée »

Si ces arguments semblent plaider pour l'organisation d'un second tour en juin, les membres du Conseil les assortissent d'importantes réserves. Ils mettent ainsi en garde contre les « risques sanitaires importants » liés à la campagne électorale, qui devra être « profondément modifiée ». Dans leur viseur, les « meetings électoraux » ainsi que les « actions des candidats ayant pour effet des rencontres ou des rassemblements physiques (distribution de tracts, porte à porte, réunions publiques, réunions d'appartement) ». « D'autres modalités de campagne peuvent être envisagées, notamment à travers l'usage du numérique », font-ils valoir, en recommandant « le port du masque et d'une visière pour toutes les personnes participant à des opérations de campagne ».

Concernant les opérations de vote, le Conseil scientifique préconise également des assouplissements dans l'établissement des procurations,

demandant notamment que « la validité des procurations déjà établies en vue du second tour initialement prévu le 22 mars soit prolongée ».

Consensus difficile à obtenir

Le gouvernement a dit qu'il ne trancherait pas tout de suite, souhaitant s'assurer d'un consensus politique large sur la date, consensus qui sera toutefois difficile à obtenir. Le Premier ministre consultera les responsables des partis politiques ce mercredi en fin de journée. Édouard Philippe envisage aussi de solliciter un débat et un vote au Parlement sur l'organisation de l'élection fin juin. Mais il rencontre l'opposition sur ce point du président (LR) du Sénat, Gérard Larcher, lequel a jugé « sage », mardi, sur France Info, que le gouvernement demande un second avis aux scientifiques avant de tenir le second tour. Le président (LREM) de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a, pour sa part, estimé qu'il n'était pas « raisonnable » d'envisager un vote dès la fin juin, « alors même que les campagnes ne peuvent pas se dérouler puisqu'on ne peut pas réunir plus de dix personnes ».

Vos questions

Nos réponses

Le Télégramme vous propose, chaque jour, des éléments de réponses aux questions que vous vous posez au quotidien.

Peut-on se rendre dans son mobil-home ?

La question se pose d'autant plus à l'approche d'un week-end de l'Ascension qui s'annonce ensoleillé : les propriétaires d'un mobil-home peuvent-ils déjà s'y installer, même si celui-ci est stationné sur un emplacement de camping privé ? La réponse est oui, si l'on se réfère aux propos de Pascal Lelarge, préfet du Finistère, interrogé à ce propos par nos confrères de France Bleu Breizh Izel le mercredi 13 mai. « Aujourd'hui, l'hébergement est autorisé », a ainsi affirmé Pascal Lelarge, rappelant, par ailleurs, qu'il appartient aux gestionnaires de camping « de prendre un certain nombre de mesures pour garantir la sécurité sanitaire de ses personnels, de publier un protocole particulier en ce qui concerne la vie collective dans le camping ». Toujours selon le préfet, « il n'est pas question de faire des barbecues au camping (...) mais si vous habitez Brest et que vous avez envie de louer un mobil-home à Loctudy pour passer le week-end de l'Ascension, c'est possible ».

En résumé, rien n'interdit à un propriétaire d'habiter ou de louer son mobil-home, si les règles de déplacement en vigueur (obligation de rester dans son département ou de ne pas dépasser un rayon de 100 km maximum autour du domicile principal) sont respectées.



Selon Pascal Lelarge, préfet du Finistère, il appartient aux gestionnaires de camping « de prendre un certain nombre de mesures pour garantir la sécurité sanitaire ». Photo d'archives François Destoe

Peut-on aller aider une personne fragile si elle habite à plus de 100 km de chez nous ?

Si les règles en matière de déplacement se sont assouplies depuis le 11 mai, il faut justifier d'un motif bien précis pour pouvoir se déplacer à plus de 100 km de chez soi, hors de son département. « Ma mère n'est plus autonome pour s'habiller, cuisiner ou faire sa toilette et ne bénéficie plus d'autant d'aide que pendant le confinement. Puis-je aller la voir en Bretagne, à 500 km de chez moi ? », nous demande Stéphane J.

Dans ce cas de figure précis, la réponse est oui, selon la Police nationale que nous avons interrogée sur son tchat en ligne. Néanmoins, il faudra présenter plusieurs documents en cas de contrôle pour justifier le bien-fondé de

son déplacement. Stéphane devra ainsi se munir d'un certificat médical prouvant que sa mère n'est pas autonome ; d'un justificatif de domicile de cette dernière, ainsi que de l'attestation dérogatoire et y cocher la case associée aux motifs familiaux impérieux.

Une personne qui parle fort émet-elle davantage de postillons ?

Le nombre de postillons émis par une personne augmente-t-il proportionnellement au volume sonore de sa voix ? C'est, en substance, la question posée par notre lectrice Nicole Q. Et la réponse est oui, si l'on en croit une étude américaine très sérieuse publiée le 13 mai sur le site internet de la revue américaine PNAS.

Les trois chercheurs à l'origine de cette étude affirment, en effet, que

plus une personne parle fort, plus le nombre de microgouttelettes de salive émises par celle-ci est important. Or, toujours selon cette étude, les microgouttelettes en question peuvent rester pendant une dizaine de minutes en suspension et seraient, d'après les chercheurs, susceptibles de transmettre le Covid-19, au même titre que les particules émises lors d'un éternuement ou d'une quinte de toux. Des éléments qui invitent donc à moduler sa voix lors d'une conversation avec un tiers. Et, surtout, à porter un masque dans les espaces publics, notamment fermés.

T Sur letelegramme.fr

Posez vos questions

Concarneau

Les trois candidats en lice pour le second tour reconnaissent que si le scrutin a lieu fin juin, la campagne sera courte. Mais ils sont dans les starting-blocks.



Municipales : parés pour le second round

Alors que le second tour des élections municipales pourrait avoir lieu à la fin du mois de juin, les trois listes concarnoises sont-elles prêtes à repartir en campagne ? Marc Bigot, Elisabeth Janvier et Antony Le Bras, les têtes de liste, révèlent leur état d'esprit, avant ce deuxième round.

Propos recueillis
par Olivier Desveaux

Marc Bigot,
Mon parti c'est Concarneau

● « J'espère que d'ici la fin de semaine, on en saura plus, sur le second tour. Juin, ce serait l'idéal, à condition que les problèmes sanitaires soient en voie de règlement. Si on devait repartir pour deux tours à l'automne, ce serait compliqué. Les textes définissent des plafonds des dépenses de campagne, qui iraient au-delà de ce qui est légalement autorisé. Juin, c'est bien aussi, pour conserver la mobilisation de l'équipe. Les contacts téléphoniques, les mails ne remplacent pas les relations en direct. Il faut relancer la dynamique ».

« L'organisation du scrutin, le 15 mars, c'était inattendu, mais depuis des réflexes ont été pris. Il n'y aura peut-être pas la même crainte,

pour les électeurs ».

« Cette campagne risque d'être très courte. On a commencé à en parler dès ce samedi. On prépare les choses pour des échéances en juin. Mais cette crise nous conduit à d'autres réflexions. Sur le monde économique local, sur le monde associatif qu'il faut accompagner, côté social aussi. Dans le programme, il y a des choses à rediscuter avec l'ensemble des parties prenantes. Il y a un bilan à tirer de tout cela. Mais la municipalité actuelle n'a pas à rougir de la manière dont ça a été géré ».

Elisabeth Janvier,
**Concarneau solidaire
et durable**

« Je suis partagée. D'un côté, en juin, je crains que les électeurs ne soient pas dans une position idéale pour aller voter. Mais de l'autre, il y a un souci d'équité, avec les communes où les élus sont déjà désignés. Il pourrait y avoir un vrai problème, notamment à la communauté d'agglomération, avec des élus qui siègent et d'autres qui ne siègent pas encore. Or, il y a des enjeux très importants à CCA ».

« Si les élections ont lieu fin juin, la campagne sera courte. Mais on est prêt. Pendant le confinement, on a continué à travailler. Dans notre programme, il y a plusieurs points qui auraient pu répondre aux difficultés qu'on a rencontrées, que ce soit sur les solidarités, l'écologie, la démocratie. On manque d'informations sur ce qui s'est passé au niveau de la ville ».

« Mais il va falloir qu'on redéfinisse des priorités. On sait bien que certaines choses devront être différées, et qu'il va falloir prendre en compte toutes les nouvelles difficultés que rencontre la population, que ce soit dans le domaine économique, les commerces, la gestion des écoles. Il

s'agit de renforcer notre programme sur certains points. On envisage de refaire un document pour montrer comment notre programme prend en compte les nouveaux problèmes. Mais on pensait faire un travail de porte à porte intense. Là, on n'a encore rien décidé ».

Antony Le Bras,
Concarneau avec vous

« Mon souhait, c'est qu'un maximum de gens puissent participer, et qu'on ne revive pas l'abstention record qu'on a eue en mars. Ma crainte, c'est qu'en juin, on ait encore un taux d'abstention important. Je préférerais un contexte dans lequel l'ensemble de la population ait la tête à aller voter. Il peut y avoir une inquiétude, pour les personnes fragiles et les personnes âgées, qui pourraient se poser des questions, comme le 15 mars. Mais on fera avec, et on se mobilisera si c'est en juin ».

« L'équipe est restée en contact. On a hâte de se revoir physiquement pour rediscuter des éléments de programme qui pourraient être à modifier et se mobiliser sur des actions de campagne. Est-ce que les gens attendent qu'on aille sur les marchés, qu'on fasse du porte à porte ? Je ne suis pas certain. Mais on n'a rien décidé ».

« Ce que je veux, c'est avoir un programme qui soit financièrement tenable. Je voudrais adapter certaines propositions. Je regrette qu'on n'ait pas, de la part de la municipalité, les premières prévisions de budget liées à la crise. Je pense qu'il y a des conséquences importantes sur les budgets de la Ville et de CCA. Mais pour les avoir, il faudrait que l'adjoint aux finances, Alain Nicolas, ne soit pas écarté de la gestion des affaires, comme il l'est depuis le début du confinement ».

Stationnement gratuit et campagnes d'affichage

Afin d'aider les professionnels locaux à surmonter la crise, la Ville vient de valider le principe de gratuité du stationnement cet été à Concarneau. Elle lance aussi une campagne d'affichage pour inviter à consommer local.

Olivier Desveaux

● Le stationnement sera gratuit cet été à Concarneau. C'est une des mesures que vient de prendre la Ville pour soutenir l'économie locale et notamment les professionnels du tourisme. « À la place, nous mettrons en place une zone bleue, afin d'éviter les voitures ventouses, explique François Besombes, l'adjoint au maire en charge du développement économique. Il reste à définir la durée de la limitation du stationnement ». « Pour le commerce, la question du stationnement, c'est un pivot important », souligne Hélène Pérennou-Niger, coprésidente de l'Union des commerçants.

Pour la Ville, cette décision correspondra à un manque à gagner de « plusieurs centaines de milliers



Fabien Decomps et Hélène Pérennou-Niger, de l'Union des commerçants, avec les élus Michèle Lemonnier et François Besombes, présentant la campagne invitant à consommer à Concarneau.

d'euros », selon l'élu. Bon an mal an, ce sont ainsi quelque 500 000 € qui entrent dans les caisses de la Ville. « Une somme qui n'aurait sans doute pas été aussi importante cette année, du fait d'une probable baisse de fréquentation », explique François Besombes, pour qui cette gratuité est rendue possible « grâce à la gestion maîtrisée des finances ces dernières années ».

Une invitation à consommer local

Autre opération destinée à aider les professionnels concarnois, une campagne d'affichage et de communication sur les réseaux sociaux autour du slogan « Ils travaillent ici, j'achète ici » a débuté, mardi. « Il s'agit de faire en sorte que le redé-

marrage soit le plus rapide possible, pour ces professionnels qui ont énormément souffert », précise l'adjoint au maire. Un appel à « la solidarité, en termes de consommation. Il s'agit de montrer qu'on trouve de tout, à Concarneau ». Douze professionnels concarnois, commerçants, artisans, producteurs, représentant divers quartiers et activités, se sont prêtés au jeu et apparaissent sur ces affiches. Cette campagne doit durer au minimum une quinzaine de jours. Enfin, une autre campagne d'affichage, à vocation touristique, débutera quant à elle en juillet. Les villes de Nantes, Rennes, Brest, Vannes et Lorient verront alors fleurir des affiches portant le slogan « Concarneau, l'escale coup de cœur ».

=| **Et aussi** |=

La distribution de masques grand public reportée



Initialement prévue de commencer le 18 mai, puis déplacée à ce mercredi 20, la campagne de distribution de masques grand public par la Ville est à nouveau reportée, « à une date ultérieure », indique la municipalité dans un communiqué, sans donner plus

de précision.

Cette distribution, qui devait se faire jusqu'au 29 mai selon un calendrier et des modalités précises, est reportée car « la commande groupée de masques effectuée par Concarneau Cornouaille Agglomération n'est pas encore réceptionnée », informe la Ville.

Une boîte à livres au Manoir du bois du Porzou



C'est la famille Galloux qui a eu l'idée de l'installation d'une boîte à livres dans l'espace vert du Manoir du bois, rue Créole, comme il en existe déjà au bac du Passage notamment. Installée depuis quelques jours, celle-ci fonctionne déjà très bien auprès des riverains. « Mes enfants Adrien, Camille, Virgile et Eliette ont participé à sa fabrication », indique la maman Donaïg. « Chacun a mis en avant ses talents. Nous avons récupéré dans le bois le pied de la boîte ». Trois rayons accueillent une

cinquantaine de livres tout public. L'un est destiné aux enfants, les autres aux adultes

TRÉGUNC

Une pratique sportive libre mais sécurisée

● Pour les jeunes qui n'ont pas repris le collège ou le lycée, et qui ont du temps libre, il existe plusieurs sites de pratique sportive libre dans la commune. Notamment le skate-park, où les élus ont constaté que le nombre de personnes et les distances physiques n'étaient pas toujours bien respectés par les utilisateurs. « Nous rappelons que les regroupements ne doivent pas dépasser dix personnes, et que les sports de balle collectifs sont interdits. De plus, selon les activités, la distance physique entre les personnes peut aller de un à dix mètres », indique l'adjoint aux sports, Yannick Sellin.

Pour les activités de déplacement, comme le vélo, la course à pied, le skate, la trottinette, en axe avant-arrière, l'écart à observer est ainsi de dix mètres. Au skate-park, la règle est une seule personne à la fois, sur la rampe et sur le module, et cinq personnes maximum en même temps sur le plateau.

« **Nous comptons aussi sur les familles** »

« Nous encourageons les jeunes à utiliser ces équipements, mais nous exigeons une sécurité maximale. Un affichage est prévu à l'entrée, et Katia Mangin, éducatrice sportive, viendra échanger avec les jeunes sur les gestes de prévention nécessaires entre eux et lors du retour dans la famille. Nous comptons aussi sur les parents pour rappeler

les règles essentielles de sécurité », poursuit l'adjoint.

Les terrains de tennis sont aussi accessibles en pratique libre, hors association, mais en « un contre un » et avec du matériel personnel. Tout comme le bike-park de Keriqual, et le parcours sportif de Trescao. « Ici, chacun est invité à désinfecter les agrès avant de s'en servir », précise Bertrand Troalen, chargé des sports.



Yannick Sellin, adjoint aux sports, Katia Mangin, éducatrice sportive, et Bertrand Troalen, chargé des sports, devant le skate-park.